



# POLITIQUE DU PATRIMOINE



La présente **Politique du Patrimoine de la Ville de Trois-Rivières** sera présentée à la séance que le conseil tient le 6 juillet 2021.

### **Édition**

La politique du Patrimoine est une publication de la Ville de Trois-Rivières

### **Réalisation**

Communications, Ville de Trois-Rivières

### **Photographes**

Adrien Williams

Damien Lair

Éric Massicotte

Glob Photo

Julie Gosselin

Mathieu Dupuis

Olivier Croteau

Samuel Cyr

### **ISBN**

#### **Dépôt légal 2021**

978-2-920992-35-1

Ville de Trois-Rivières

1325, place de l'Hôtel-de-Ville

Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3

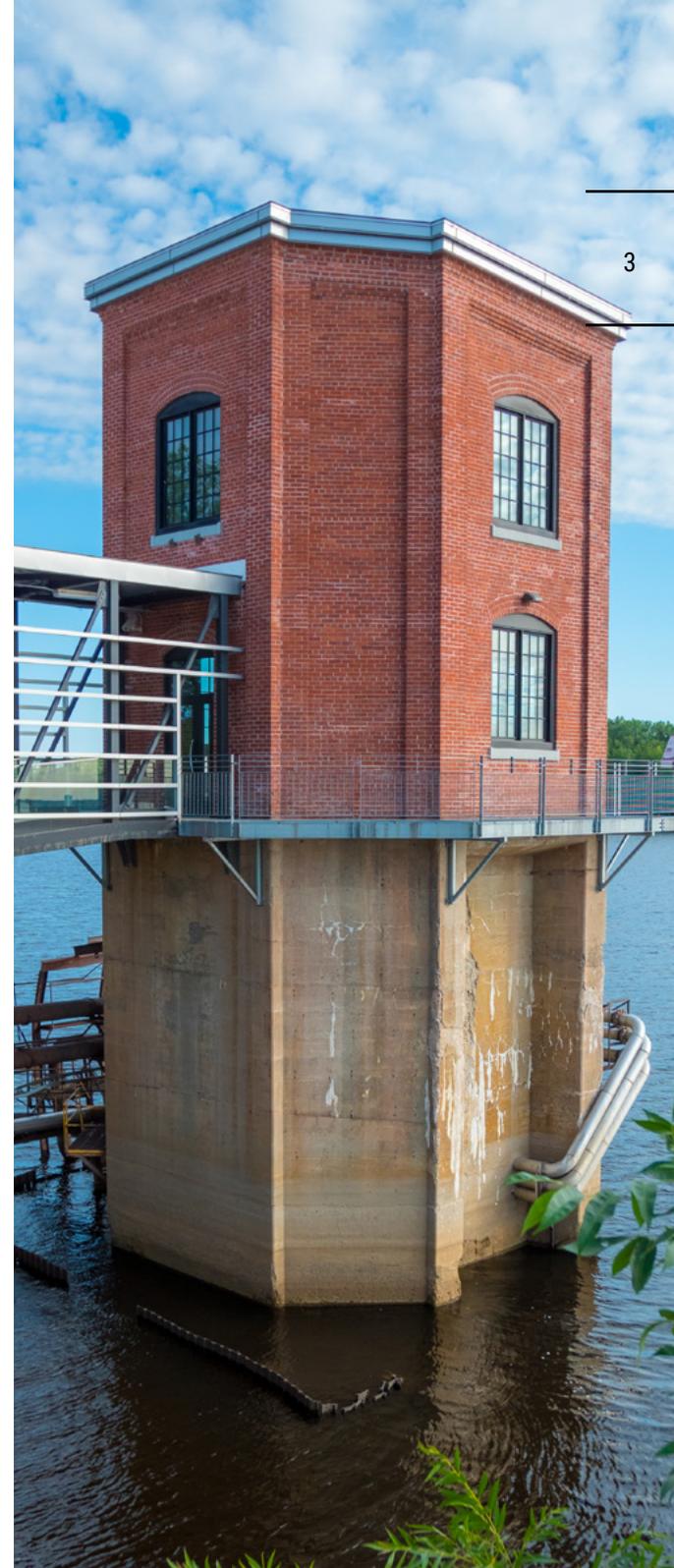
Téléphone : 311 ou 819 374-2002

Télécopieur : 819 374-4374

v3r.net

# TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE	4
MOT DU REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL	5
1. CONTEXTE	6
2. PORTRAIT	7
3. DÉMARCHE POUR L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE DU PATRIMOINE	10
4. DÉFINITIONS	11
Patrimoine archéologique	11
Patrimoine immatériel	12
Patrimoine immobilier	12
Patrimoine mobilier	13
Patrimoine paysager	13
5. ÉNONCÉ DE VISION ET FONDEMENT DE LA POLITIQUE	14
6. ORIENTATIONS ET OBJECTIFS	15
7. STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	17
8. CONCLUSION	21
CRÉDITS	22



# MOT DU MAIRE

La Politique du patrimoine qui vous est présentée vient camper les actions menant à l'élaboration d'une vision concertée plaçant le patrimoine au cœur du développement, de l'identité et de la qualité de vie de Trois-Rivières.

Par sa Politique du patrimoine, la Ville de Trois-Rivières s'engage à identifier et à protéger les éléments patrimoniaux incontournables de l'histoire trifluvienne. Par la mise en valeur de l'authenticité et de la diversité de notre patrimoine, Trois-Rivières préserve l'héritage unique de notre territoire et rend hommage à nos ancêtres.

De plus, en tant que gouvernement de proximité, nous nous sommes assurés que cet aspect du développement de notre ville est en adéquation avec les aspirations de la population. C'est pourquoi cette politique est issue d'une démarche participative où les préoccupations citoyennes et celles du milieu ont pu être exprimées et considérées.

Les engagements inscrits dans cette politique visent à s'assurer que notre mémoire collective demeure un attrait touristique contribuant à la vitalité économique de Trois-Rivières. Notre objectif est de préserver l'histoire de notre ville afin que la population continue de s'approprier, avec fierté, le patrimoine bâti.

Il faut souligner le travail consultatif démontrant l'importance du patrimoine pour notre identité collective, en tout premier lieu, les Trifluviennes et les Trifluviens, mais aussi les nombreux partenaires qui y ont contribué et qui seront parties prenantes du rayonnement de notre histoire.

***Depuis 1634, notre patrimoine trifluvien incarne une volonté de prospérité et d'échanges.  
Poursuivons ensemble cette tradition.***



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Lamarche', written over a horizontal line.

Jean Lamarche, maire de Trois-Rivières

# MOT DU REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL

Trois-Rivières est l'une des plus anciennes villes du Canada, et à ce titre, elle reconnaît désormais la grande valeur de son patrimoine et se dote d'orientations municipales fortes et claires pour assurer sa préservation. En effet, le patrimoine ayant un caractère fragile, il était primordial de le protéger et de le mettre en valeur, de le rendre accessible et de tout mettre en œuvre afin que les Trifluviens se l'approprient, s'y identifient et le portent fièrement, d'autant plus que le patrimoine trifluvien se montre riche et varié. Cette politique tient donc compte de toute cette diversité en couvrant autant le patrimoine immobilier que mobilier, l'archéologie, les paysages ainsi que le patrimoine immatériel.

Comme conseiller municipal, et aussi comme enseignant en histoire, je trouvais primordial d'entreprendre une démarche qui a mené à cette politique du patrimoine. Je suis donc très fier de vous présenter cette première mouture. Par cette action concrète, Trois-Rivières place le patrimoine au cœur de son développement, de son identité et de sa qualité de vie.

Au nom de la Ville de Trois-Rivières, je remercie les membres du comité qui ont participé à l'élaboration de ce précieux guide ainsi que les citoyens impliqués dans la démarche participative. Leur connaissance du milieu et leur intérêt ont permis la réalisation d'une politique des plus rigoureuses et complète. Avec cette Politique du patrimoine, le conseil de ville se dote d'un guide pour poser des actions dans le respect de notre histoire, de notre identité.



A handwritten signature in black ink that reads "Pierre-Luc Fortin". The signature is written in a cursive, flowing style.

---

Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal



# 1. CONTEXTE

## Pourquoi une Politique du patrimoine?

---

Si le territoire de Trois-Rivières pouvait raconter son passé, il serait une sommité sans précédent. Témoin de siècles d'histoire, le lieu-dit des Trois-Rivières était un endroit de rassemblement et un carrefour important pour les communautés autochtones bien avant l'arrivée des Européens. Son positionnement au confluent de la rivière Saint-Maurice et du fleuve Saint-Laurent en fait une plaque tournante au fil des siècles, notamment lors de l'établissement d'un comptoir commercial et de sa transformation en ville qui fait d'elle un des premiers lieux d'établissement en Nouvelle-France. Elle compte par la suite la première industrie sidérurgique au Canada, et se voit décerner le titre de Capitale mondiale du papier journal au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Son passé fait donc de Trois-Rivières un théâtre important de la trame historique autochtone et québécoise.

À travers les siècles, c'est souvent dans le cadre des commémorations que les initiatives de sauvegarde du patrimoine vont voir le jour. Notamment, dans le cadre des 250<sup>e</sup> et 300<sup>e</sup> anniversaires de la ville, de nombreux monuments sont construits pour marquer des lieux, des événements, et des figures importantes qui ont forgé l'identité de la ville. Outre ces événements ponctuels, ce sont surtout les sociétés d'histoire et les historiens locaux qui vont être les porteurs du patrimoine trifluvien.

**« Je porte ma grand-mère sur le dos  
Mes genoux ploient  
Sous tant de sagesse »  
– Joséphine Bacon**

Dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le Gouvernement du Québec met en place de nombreuses lois pour préserver les monuments et sites historiques de plusieurs villes et arrondissements dans la province. En 1964, le Vieux-Trois-Rivières est ainsi déclaré site patrimonial par le gouvernement, le seul en Mauricie parmi les 13 sites patrimoniaux déclarés du Québec. Par le fait même, Trois-Rivières devient une des premières villes à voir son patrimoine reconnu par le gouvernement provincial. Elle emboîte ainsi le pas et met en place des initiatives pour protéger et mettre en valeur le patrimoine sur son territoire.

Cette décennie voit aussi la naissance de la maison de la culture de Trois-Rivières et de tout le réaménagement urbain qu'elle entraîne. Le nouvel hôtel de ville inauguré en 1968 est devenu une icône du modernisme dans la région, et est d'ailleurs le récipiendaire du prix Massey en 1971, qui est la plus haute distinction architecturale au Canada. En intégrant l'hôtel de ville, le parc Champlain et la salle J.-Antonio-Thompson, la Ville de Trois-Rivières montre sa volonté de célébrer son histoire tout en marquant son époque par ses immeubles publics, soulignant par le fait même l'importance du patrimoine moderne.

En 2014, la Ville de Trois-Rivières présente sa vision stratégique intitulée **Vision Trois-Rivières 2030** et, en 2019, sa Politique de développement durable, qui ont pour but d'orienter les actions à entreprendre pour les prochaines décennies. Dans ce contexte et dans l'élan de la refonte de la Loi sur le patrimoine culturel (2012) et de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, qui accordent plus d'importance aux municipalités en matière de patrimoine et qui visent à protéger et à mettre en valeur le patrimoine immobilier, Trois-Rivières fait le grand saut et met en place sa Politique du patrimoine. De pair avec la Politique culturelle, elle réaffirme ainsi sa volonté de faire une plus grande place à la protection du patrimoine, et surtout d'en faire un de ses moteurs de développement durable.



## 2. PORTRAIT

Bien avant l'élaboration de cette politique, la Ville de Trois-Rivières s'est fait un devoir de reconnaître son patrimoine. Alors que la région connaît une transformation de l'économie locale, elle adopte en 1994 le slogan « Ville d'histoire et de culture » et fait du tourisme et de la mise en valeur de son histoire sa priorité de développement. Elle amorce dès lors plusieurs changements qui vont la positionner comme ville touristique et empreinte d'histoire :

- Enfouissement des fils électriques dans le site patrimonial déclaré de Trois-Rivières;
- Ouverture d'un centre d'interprétation d'histoire au manoir Boucher de Niverville, un des plus vieux témoins du régime de la Nouvelle-France;
- Mise en place des collections Trifluviana et Patrimoine local et régional par le Service des bibliothèques de Trois-Rivières;
- Réaménagement de l'île Saint-Quentin;
- Transformation de l'usine de filtration d'eau de l'ancienne CIP pour en faire le musée Boréal;
- Création de la collection d'œuvres d'art de la Ville de Trois-Rivières;
- Restauration de la maison Rocheleau, dite « Manoir des Jésuites »;
- Récolte de témoignages concernant les industries papetières et forestières;
- Organisation de fouilles archéologiques à la place Pierre-Boucher et réaménagement complet du site par la suite.

Plusieurs autres initiatives suivent ces dernières et ouvrent ainsi un nouveau chapitre pour la ville. Les visiteurs, et surtout les citoyens de Trois-Rivières, peuvent voir ainsi toute la richesse et le potentiel que l'histoire et le patrimoine local présentent.



Cette politique patrimoniale est la première de la ville et s'insère dans une volonté affirmée depuis plusieurs années de préserver notre héritage commun. Entre autres, il y a eu la mise en place de plusieurs plans d'implantation et d'intégration architecturale et de différents programmes de restauration du patrimoine, la création de plus d'une centaine de panneaux d'interprétation, la rédaction d'un inventaire du patrimoine bâti, et un soutien financier aux organismes trifluviens spécialisés en patrimoine. Ces efforts déployés démontrent que la volonté de protéger et de promouvoir le patrimoine fait partie de l'ADN trifluvien depuis très longtemps.

Évidemment, un grand travail reste à faire en ce qui a trait à la conservation du patrimoine trifluvien. En effet, nous retrouvons, entre autres, peu de témoins de l'ère industrielle et les défis de la réaffectation du patrimoine religieux sont fréquents. Afin de surmonter ces problématiques, la Ville de Trois-Rivières souhaite une meilleure concertation entre les différents acteurs en patrimoine et mettre en place un meilleur encadrement pour les bâtiments d'intérêt. De plus, l'histoire des autochtones, des femmes et des minorités culturelles doit réintégrer notre trame narrative pour qu'on accorde ainsi à ces histoires la reconnaissance qu'elles méritent.

**C'est pour relever ces défis que la Politique du patrimoine de Trois-Rivières est mise en place. Avec ses balises claires et ses actions concrètes, elle aspire à transmettre l'importance de la saine gestion du patrimoine aux Trifluviens. Cette responsabilité ainsi partagée va permettre de reconnaître le patrimoine comme un héritage du passé dont nous sommes collectivement responsables. La Ville de Trois-Rivières agit donc à titre de leader afin que par son exemple, les différents acteurs concernés par le patrimoine emboîtent le pas.**

## Trois-Rivières compte :

- Une partie du tracé du Chemin du Roy;
- 1 des 13 sites patrimoniaux déclarés du Québec;
- 2 sites patrimoniaux cités par la Ville;
- 2 désignations fédérales;
- 3 sites patrimoniaux classés par le ministère de la Culture et des Communications;
- 6 immeubles cités par la Ville de Trois-Rivières;
- 13 immeubles classés par le ministère de la Culture et des Communications;
- 66 paysages d'intérêt inventoriés au schéma d'aménagement;
- Plus de 20 styles et courants architecturaux représentés;
- Plus de 300 immeubles patrimoniaux de valeur supérieure ou exceptionnelle;
- Près de 4000 bâtiments d'intérêt patrimonial inventoriés.

### 3. DÉMARCHE POUR L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE DU PATRIMOINE

À travers sa vision stratégique et sa Politique de développement durable, la Ville s'est dotée d'orientations favorisant la participation publique. C'est dans ce contexte que la Politique du patrimoine s'est développée en partenariat avec plusieurs acteurs du milieu, soutenant le développement de la culture de la participation publique. Un comité consultatif constitué de conseillers municipaux, d'historiens, d'archéologues, d'architectes et de représentants autochtones s'est rencontré pour mettre en place les balises de la Politique; un sondage en ligne ainsi qu'une consultation publique organisée par une firme d'aménagement et d'urbanisme ont permis de prendre connaissance des commentaires et des attentes de la population; et cinq tables d'experts ont été réunies pour bien analyser la situation des différents types de patrimoines sur le territoire trifluvien.

Cette politique réitère l'importance que la Ville de Trois-Rivières accorde à son patrimoine et s'assure de la pérennité des actions qu'elle propose.

**5** ORGANISMES  
LOCAUX CONSULTÉS

**26** EXPERTS CONSULTÉS

**42** PARTICIPANTS À LA  
CONSULTATION CITOYENNE

**403** RÉPONDANTS AU  
SONDAGE EN LIGNE

# 4. DÉFINITIONS

## Qu'est-ce que le patrimoine?

La Loi sur le patrimoine culturel le définit ainsi : « Le patrimoine culturel, reflet de l'identité d'une société, est constitué de personnages historiques décédés, de lieux et d'événements historiques, de documents, d'immeubles, d'objets et de sites patrimoniaux, de paysages culturels patrimoniaux et de patrimoine immatériel<sup>1</sup>. »

Le patrimoine est l'héritage du passé qui permet la transmission des savoirs. C'est surtout une entité évolutive, constamment en mouvance et reliée à sa collectivité. La Politique du patrimoine de la Ville de Trois-Rivières englobe plusieurs types de patrimoines, soit immobilier, paysager, mobilier, archéologique et immatériel.

## Patrimoine archéologique

L'archéologie désigne l'étude des vestiges matériels laissés par l'homme ou des sociétés humaines<sup>2</sup>. Comme son nom l'indique, le patrimoine archéologique comprend les sites archéologiques, mais aussi les biens et les vestiges qui y sont trouvés et les sites encore inconnus dont on ne soupçonne pas même l'existence. Trois-Rivières compte plusieurs sites à fort potentiel vu sa position géographique stratégique. En tout, c'est près de 41 sites archéologiques qui se trouvent sur le territoire de Trois-Rivières. La collection d'artéfacts de la Ville est impressionnante. Entre 2005 et 2017, 71 boîtes y ont été ajoutées, notamment grâce aux fouilles faites sur la place d'Armes, au Platon, au monastère des Ursulines et sur la place Pierre-Boucher.

1. Loi sur le patrimoine culturel, [legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/P-9.002](http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/P-9.002).

2. Association des Archéologues du Québec, [www.archeologie.qc.ca/decouvrez-larcheologie/quest-ce-que-larcheologie/](http://www.archeologie.qc.ca/decouvrez-larcheologie/quest-ce-que-larcheologie/).



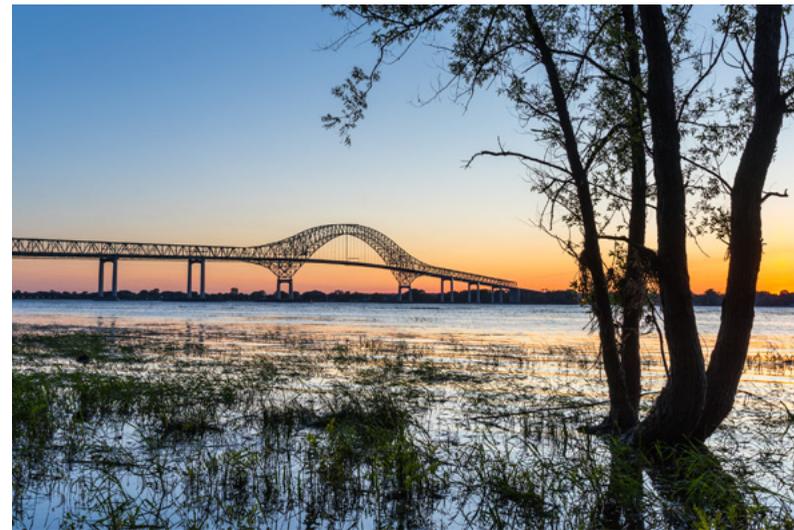


## Patrimoine immatériel

---

Le patrimoine immatériel est le moins tangible concerné par cette politique. Il regroupe la connaissance, le savoir-faire, le folklore et la littérature, entre autres. Ce sont des éléments transmis de génération en génération et qui permettent aux communautés d'avoir un sentiment d'identité et de continuité<sup>1</sup>. De bons exemples trifluviens seraient notre réputation de ville industrielle, notre titre de capitale de la poésie, les Ursulines, et la fameuse fontaine du Diable située aux Forges du Saint-Maurice.

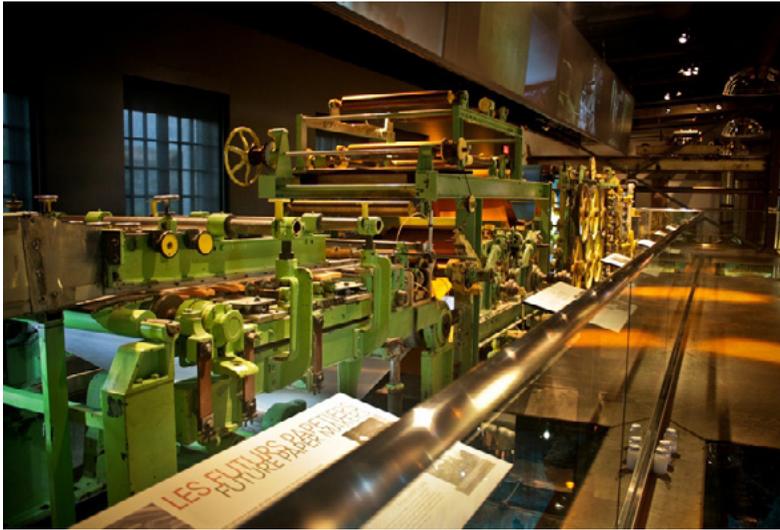
1. UNESCO.



## Patrimoine immobilier

---

Le patrimoine immobilier est l'un des plus présents dans le quotidien urbain. Il désigne les bâtiments et leur architecture, mais aussi les espaces publics, les monuments et les structures de transport. Il englobe aussi les sites cités, classés et déclarés par les différents paliers de gouvernement. Nous n'avons qu'à penser au Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap, au moulin seigneurial de Tonnancour, à la salle J.-Antonio-Thompson, au pont Laviolette, à la piscine de l'Exposition, à la place Pierre-Boucher ou encore au Platon.



## Patrimoine mobilier

---

Le patrimoine mobilier regroupe les documents (archives, photographie, livres, etc.), mais aussi les objets d'intérêt patrimonial tels que les œuvres d'art, les vêtements, les instruments de musique, les outils ou les meubles. À des fins de préservation, la plupart de ces objets se trouvent dans des centres d'archives ou des musées, tels que des actes notariés, des peintures, ou encore des prototypes de machines comme celle qui est à Boréal. La Ville de Trois-Rivières possède d'ailleurs un patrimoine archivistique et documentaire important, de même que plusieurs œuvres d'artistes locaux.



## Patrimoine paysager

---

Le patrimoine paysager désigne la mosaïque interreliée des paysages naturels et transformés par l'homme. Ce sont souvent ceux qui se retrouvent sur les cartes postales et qui deviennent l'emblème d'une ville. À Trois-Rivières, un des très bons exemples de patrimoine paysager est la percée visuelle de la rue des Ursulines lorsqu'on regarde vers l'est, avec une vue sur les trois clochers. La vue du pont Lavolette à partir du parc portuaire, la promenade riveraine de Trois-Rivières sur Saint-Laurent et les divers points de vue sur le lac Saint-Pierre à partir du secteur Pointe-du-Lac sont d'autres bons exemples.

# 5. ÉNONCÉ DE VISION ET FONDEMENT DE LA POLITIQUE

Par ses actions concrètes,  
Trois-Rivières place le  
patrimoine au cœur de son  
développement, de son  
identité et de sa qualité de vie.



# 6. ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

## 1. Identifier les éléments patrimoniaux incontournables, les éléments menacés et le patrimoine futur

---

Avant d'entreprendre de nouvelles initiatives relatives au patrimoine, nous devons tout d'abord en faire un état de la situation. C'est pour cette raison que le premier objectif est de s'assurer que les éléments patrimoniaux sont bien identifiés. Nous allons donc poursuivre la documentation du patrimoine immobilier, urbain, paysager, mobilier et archéologique. Une attention particulière est d'abord portée au patrimoine immatériel et à ses porteurs de tradition ainsi qu'à la reconnaissance de la valeur du patrimoine vernaculaire. Ces derniers étant moins tangibles, plus d'actions sont nécessaires pour en assurer la pérennité. Et deuxièmement, nous voulons documenter davantage les traces et l'influence des différents groupes laissés dans l'histoire trifluvienne, notamment les femmes, les autochtones, les minorités culturelles et religieuses, et les membres de la communauté LGBTQ+, entre autres.

## 2. Protéger le patrimoine de Trois-Rivières et en assurer la saine gestion

---

Après l'identification des éléments patrimoniaux importants vient la protection. Pour le patrimoine archéologique, immobilier, mobilier et paysager, nous allons mettre en place les outils réglementaires nécessaires pour en assurer la protection, et surtout pour en garantir la saine gestion des collections et des inventaires.

## 3. Innover en utilisant les nouvelles technologies pour la sauvegarde, la mise en valeur et la diffusion

---

De nos jours, la technologie devient un outil incontournable dans la mise en œuvre de nouvelles actions, et le patrimoine n'y fait pas exception. Que ce soit pour la numérisation des archives, la création d'outils de vulgarisation ou la promotion, nous allons user des moyens technologiques pour les mettre au service du patrimoine.

#### **4. Soutenir l'appropriation citoyenne du patrimoine en le rendant accessible**

---

L'appropriation du patrimoine trifluvien par ses citoyens est la pierre angulaire de cette politique. Nous allons rendre accessibles les outils nécessaires pour que tous les habitants de Trois-Rivières puissent bénéficier de la richesse du patrimoine, mais surtout pour qu'ils se sentent touchés par celui-ci.

#### **5. Développer le potentiel du patrimoine de manière durable**

---

Le développement durable répond aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à subvenir aux leurs dans le respect de la réalité trifluvienne. Ce développement intègre de façon indissociable les dimensions environnementales, sociales et économiques aux activités municipales.

Que ce soit en agissant comme moteur d'intégration des communautés culturelles, en soutenant les secteurs économiques du tourisme, en contribuant à la qualité de vie de la population ou en assurant la protection de ressources patrimoniales au bénéfice des générations futures, la mise en valeur du patrimoine contribue de manière transversale au développement durable de la ville de Trois-Rivières.



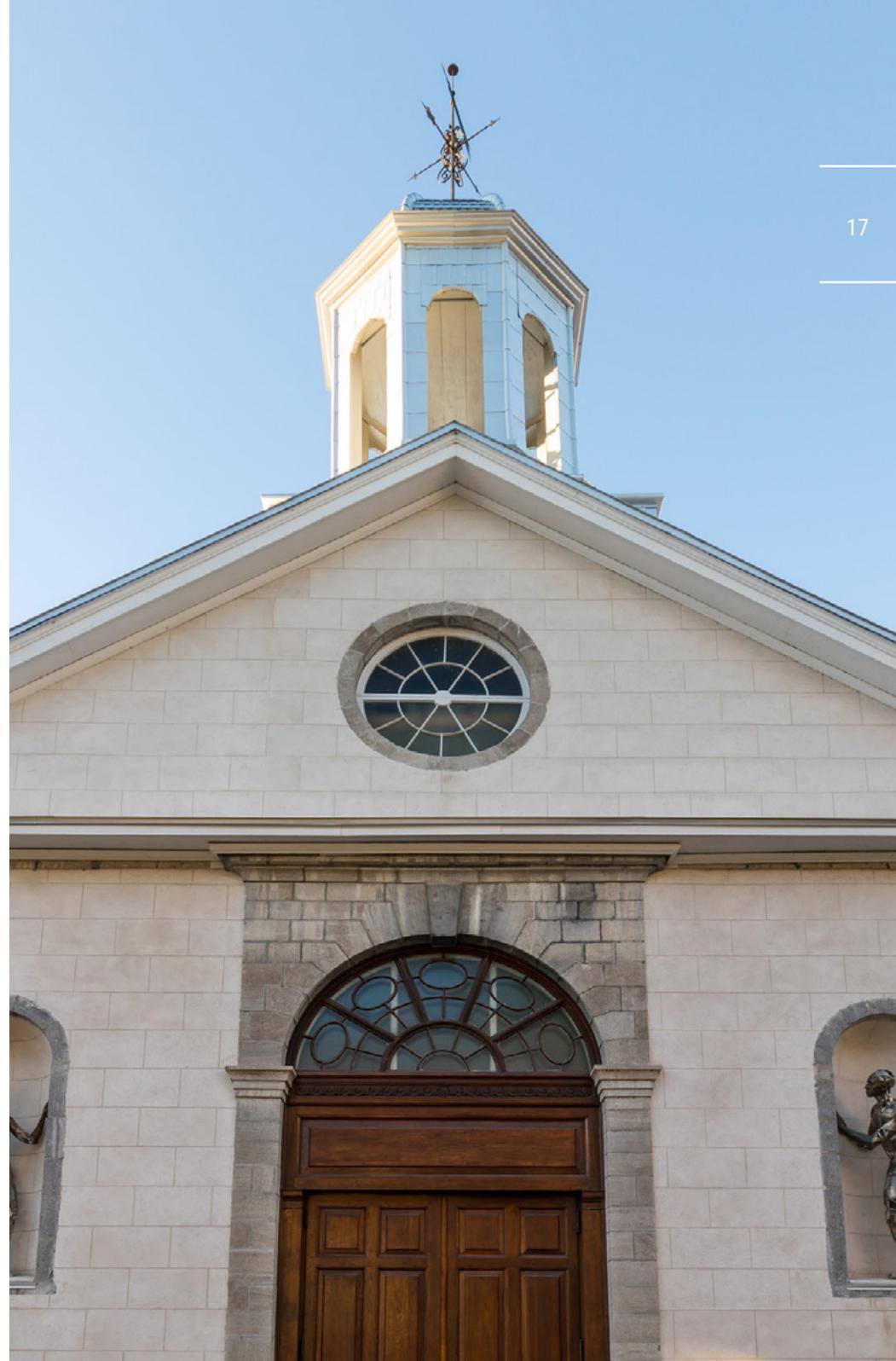
# 7. STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE

## Comité de mise en œuvre et rôle des intervenants

---

La mise en œuvre de cette politique se fera à travers le plan d'action détaillé qui suit et en accord avec les autres politiques municipales. Le mandat d'assurer la coordination de ces étapes est donné aux membres du comité Culture, patrimoine et aménagement, qui regroupe des représentants de la Direction de l'aménagement et du développement urbain, de la Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire et de Culture Trois-Rivières.

Plus particulièrement, ce comité a la responsabilité d'accompagner les directions et les organisations paramunicipales dans la planification et la réalisation des actions contribuant à l'atteinte des objectifs prioritaires ciblés par la Politique.



# Actions

## IDENTIFIER, CARACTÉRISER ET RÉPERTORIER

Type	Action	Échéancier	Coût	Responsable
1 IO	Mettre en place un plan directeur d'aménagement et de développement pour le site de l'Exposition.	0-3 ans	\$	ADU, CTR
2 IO	Identifier les objectifs de sauvegarde pour le patrimoine religieux.	0-3 ans	0	ADU et CTR
3 IO P	Identifier les lieux et les éléments patrimoniaux moins connus en vue de les mettre en valeur.	0-3 ans	0	ADU et CTR
4 Tous	Identifier les biens patrimoniaux actuels et prospectifs à l'aide d'un outil de connaissance et de gestion et instaurer un bottin du patrimoine accessible.	3-5 ans	\$\$\$	ADU et CTR
5 P	Caractériser chacun des paysages patrimoniaux et identifier les éléments qui leur confèrent un intérêt.	0-3 ans	\$	ADU
6 A	Faire une étude de potentiel ou de caractérisation à grande échelle du patrimoine archéologique et intégrer cet outil au plan d'urbanisme.	5-10 ans	\$\$\$	ADU
7 IO	Identifier les bâtiments qui pourraient obtenir un statut patrimonial de classement ou de citation.	0-3 ans	0	ADU
8 IO IA	Actualiser les règlements, les bases de données et les archives pour intégrer le patrimoine paysager et immatériel.	5-10 ans	0	ADU

### Coût approximatif des actions

**0** : Le coût de l'action est intégré à la gestion courante et celle-ci n'occasionne pas de coût supplémentaire  
**\$** : moins de 25 000 \$  
**\$\$** : entre 25 000 \$ et 100 000 \$  
**\$\$\$** : entre 100 000 \$ et 500 000 \$  
**\$\$\$\$** : plus de 500 000 \$

### Acronyme

**IO** : Immobilier  
**IA** : Immatériel  
**A** : Archéologique  
**P** : Paysager  
**M** : Mobilier  
**ADU** : Direction de l'aménagement et du développement urbain de la Ville de Trois-Rivières

**CTR** : Culture Trois-Rivières  
**CLVC** : Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire de la Ville de Trois-Rivières  
**CPC** : Direction des communications et de la participation citoyenne  
**TP** : Direction des travaux publics de la Ville de Trois-Rivières  
**IDÉ** : Innovation et développement économique Trois-Rivières  
**MCC** : Ministère de la Culture et des Communications du Québec

## INTERVENIR ET METTRE EN VALEUR

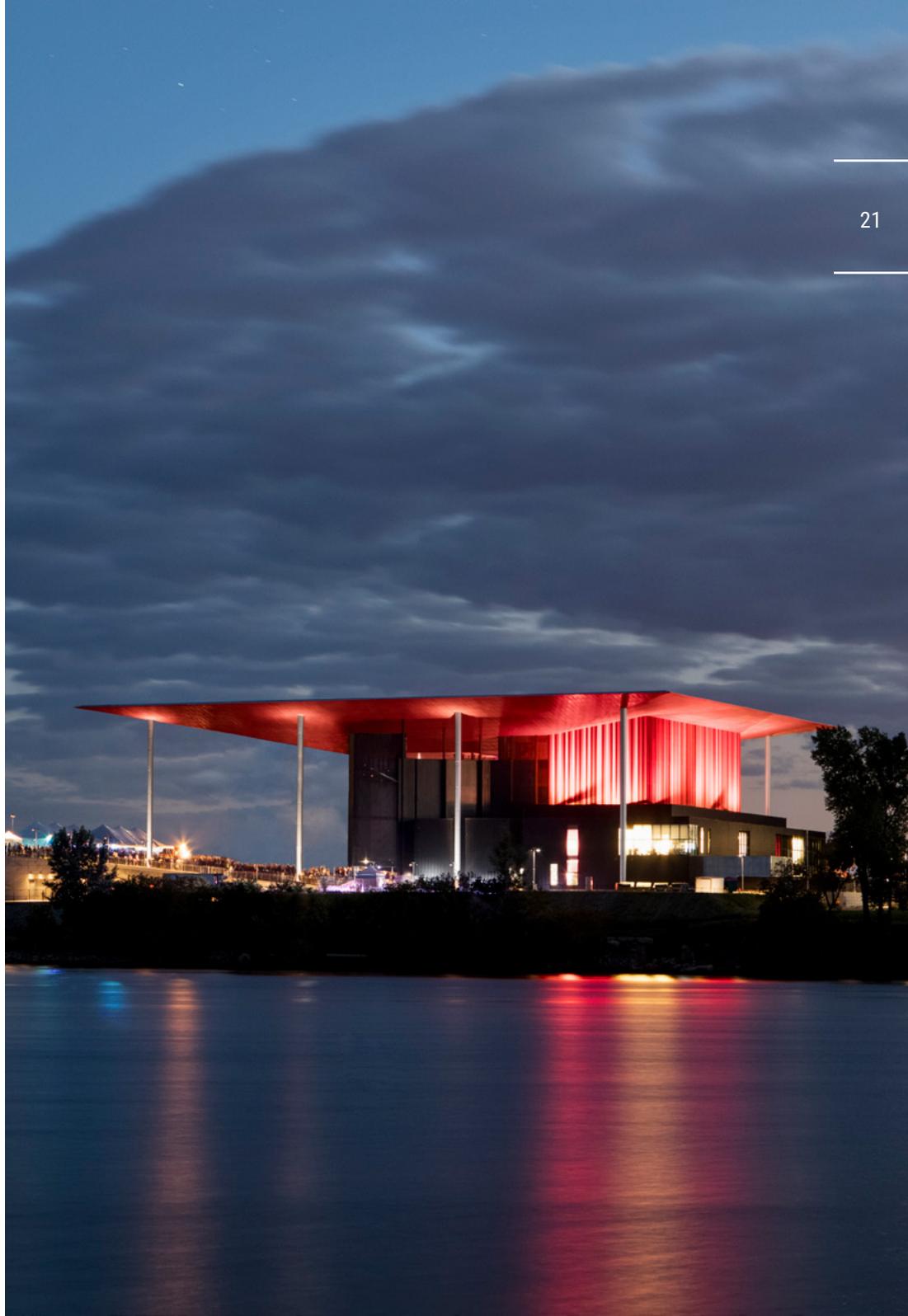
	Type	Action	Échéancier	Coût	Responsable
9	Tous	Favoriser la mise en place d'ententes entre la Ville et le ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre de programmes sur le patrimoine.	En continu	0	ADU et CTR
10	Tous	Créer un conseil local du patrimoine. Cette instance formée d'élus et d'experts en patrimoine a pour fonction de donner son avis au conseil municipal auquel il se rattache sur les questions relatives à la protection et à la mise en valeur du patrimoine culturel.	0-3 ans	\$	ADU
11	IO	Identifier une vocation compatible avec le lieu du monastère des Ursulines en vue de le protéger et de le mettre en valeur.	0-3 ans	\$\$	ADU, CLVC
12	IA	Préciser l'histoire des noms de rues les plus significatifs sur les panneaux.	0-3 ans	\$\$	ADU, CTR, TP
13	P IO	Restaurer et mettre en valeur la place d'Armes.	0-3 ans	\$\$\$\$	ADU, CTR, TP
14	IO	Créer des partenariats pour le recyclage du patrimoine, particulièrement religieux et industriel.	0-3 ans	0	ADU et CTR
15	IO	Mettre en place un programme incitatif pour l'occupation des locaux des bâtiments patrimoniaux vacants.	0-3 ans	\$\$	ADU, IDÉ
16	M	Aider les institutions muséales à avoir accès à un lieu d'entreposage.	5-10 ans	\$\$\$	CTR, CLVC
17	M A	Mettre en valeur les collections et les sites archéologiques.	3-5 ans	\$	CTR
18	Tous	Établir une collaboration avec les Premières Nations dans le cadre des projets de mise en valeur du patrimoine autochtone.	En continu	0	CTR
19	IO	Octroyer aux bâtiments et sites significatifs un statut patrimonial selon la Loi sur le patrimoine culturel.	3-5 ans	0	ADU
20	P	Mettre en valeur les sites d'intérêt par l'aménagement urbain et paysager.	3-5 ans	\$\$\$	ADU et CTR
21	Tous	Planifier un accompagnement archéologique lors du grand projet du Sanctuaire.	3-5 ans	0	MCC, ADU

## PROMOUVOIR, DIFFUSER L'INFORMATION ET PARTAGER DES CONNAISSANCES

	Type	Action	Échéancier	Coût	Responsable
22	Tous	Susciter la connaissance du patrimoine trifluvien auprès des étudiants trifluviens.	En continu	\$	CTR
23	Tous	Promouvoir l'histoire et le patrimoine des différents groupes, notamment les femmes, les minorités culturelles et religieuses, et les membres de la communauté LGBTQ+, entre autres.	En continu	0	CTR
24	Tous	Promouvoir les parcours existants afin de faire connaître nos lieux patrimoniaux.	0-3 ans	\$	CTR
25	Tous	Utiliser des plates-formes numériques pour la mise en valeur de nos collections.	0-3 ans	\$\$	CTR
26	IO	Faire une campagne de promotion sur la valeur patrimoniale des ensembles et des bâtiments.	0-3 ans	\$	ADU, CTR, CPC
27	IO	S'assurer, par la diffusion, que les programmes de rénovation sont clairs et bien connus du public.	0-3 ans	\$	ADU, CPC
28	Tous	Mettre en valeur et promouvoir le patrimoine autochtone dans le cadre de la mise en valeur des collections archéologiques municipales.	3-5 ans	\$	CTR
29	P	Développer des outils de diffusion et de promotion des paysages patrimoniaux d'intérêt.	3-5 ans	\$	CTR
30	Tous	Créer un livre sur l'histoire de Trois-Rivières, inclusif et moderne.	5-10 ans	\$\$	CTR

## 8. CONCLUSION

Avec cette politique, la Ville de Trois-Rivières renforce sa volonté d'intégrer le patrimoine à son développement durable et à sa qualité de vie. En identifiant et en protégeant son patrimoine, en innovant par l'utilisation de nouvelles technologies et en stimulant l'appropriation du patrimoine par les citoyens, elle agit ainsi à titre de leader afin que le patrimoine trifluvien aspire à la pérennité.



# CRÉDITS

## Rédaction

- Alexandra Carignan

## Coordination

- Robert Dufresne, Ville de Trois-Rivières
- Catherine Lampron-Desaulniers, Culture Trois-Rivières

## Consultation citoyenne

- L'Atelier Urbain

## Comité consultatif

---

- René Beaudoin, historien
- Jonathan Boucher, architecte et professeur en Technologie de l'architecture, Cégep de Trois-Rivières
- Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal
- Yannick Gendron, Conseiller en patrimoine au ministère de la Culture et des Communications du Québec, historien
- Louis Gilbert, archéologue
- Josée Grandmont, historienne, directrice du musée des Ursulines, présidente du Conseil du patrimoine religieux du Québec
- Pierre Montreuil, conseiller municipal
- Mathieu O'Bomsawin, représentant des Premières Nations
- Patrimoine Trois-Rivières
- Denis Roy, conseiller municipal
- François Roy, membre du comité de toponymie

## Comité administratif

---

### Direction de l'aménagement et du développement urbain

- Robert Dufresne, coordonnateur – Architecture, programmes, patrimoine et redéveloppement
- Marc-André Godin, chef de service – Planification et programmes

### Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire et Culture Trois-Rivières

- Nancy Kukovica, directrice générale de Culture Trois-Rivières et chef de la division Culture et bibliothèques, Ville de Trois-Rivières
- Catherine Lampron-Desaulniers, responsable recherches et collections, Culture Trois-Rivières
- Romain Nombret, directeur du patrimoine, Culture Trois-Rivières

### Direction des communications

- Guillaume Cholette-Janson, coordonnateur, relations avec le milieu
- Marie-Elaine Laroche, agente de communication et relations avec le milieu

### Direction des travaux publics

- Hugo Mailhot-Couture, conseiller en développement durable



